



Monsieur Dominique ROULLET

Vice Président

Monsieur Philippe FOURNIÉ

Vice Président

Conseil régional du Centre-Val de Loire
9, rue Saint Pierre Lentin
CS 94117

45041 ORLEANS Cédex 1

Bourges, le 5 octobre 2017

Messieurs les Vice-Présidents,

Nous avons découvert, avec surprise, votre proposition de fusionner nos deux Départements.

Outre qu'il est toujours préférable de consulter, à l'avance, les collectivités intéressées, un tel sujet méritait plus de préparation et aurait dû s'accompagner de propositions concrètes de la part de la Région dont vous êtes les élus.

Car, ce qu'indiquent implicitement vos déclarations c'est que le Berry, n'a pas la place qu'il mérite au sein de la Région Centre Val de Loire. En d'autres termes, il convient d'abord de **vous interroger sur ce qui s'apparente à un échec de la Région en matière d'intégration du Berry à la dynamique régionale.**

A ce titre, il est tout aussi encourageant qu'inquiétant de lire que les deux Vice-Présidents de la Région que vous êtes, réalisent – enfin – que « dans une Région à deux métropoles et un renforcement de l'axe de la Loire, notre responsabilité est de penser à notre avenir » !

Vous le savez, nos deux Départements travaillent depuis de nombreuses années sur plusieurs sujets stratégiques. Nous pensons, en effet, que la collaboration concrète sur des projets partagés contribue à la convergence de nos institutions.

Les seules questions qui vailent sont donc celles du développement économique et touristique, de la modernisation des infrastructures de transport et de communication, de la formation des jeunes, de l'attractivité et de la lutte contre toutes les fractures territoriales, au premier rang desquelles, celle de la désertification médicale.

Nous voulons donc saisir l'opportunité que vous nous offrez pour être, une nouvelle fois, force de proposition. En espérant que, cette fois-ci, votre prise de conscience sera favorable à nos départements et surtout à leurs habitants.

Nous vous présentons donc cinq propositions qui illustreront concrètement tout l'intérêt que vous portez au Berry et à son développement. En effet, pour reprendre votre métaphore conjugale et selon la célèbre formule, « il n'y a pas d'amour, il n'y a que des preuves d'amour ».

- **Attractivité du Berry, économie touristique.** Dans ce domaine, le constat est décevant puisque le Conseil régional a baissé le budget consacré à la Communication Berry pour l'Indre et le Cher de 560 000 € en 2009 à 320 000 € aujourd'hui. C'est pourquoi, le 29 mars dernier, nous avons écrit à la Région pour proposer de ramener ce budget à 500 000 € par an. Nous précisons que nos Départements financent 50%. Nous sommes donc prêts à renforcer nos coopérations en la matière. Nous espérons sincèrement que notre proposition, restée sans réponse jusqu'alors, sera enfin reçue avec intérêt.

- Vous citez **la RN151** comme le lien entre nos deux Départements et l'impérieuse nécessité de son aménagement. Nous sommes d'accord. Cette réflexion doit d'ailleurs être élargie aux principaux axes de communication du Berry. Nous vous proposons donc d'intervenir très concrètement en faveur de **l'aménagement des infrastructures routières dans l'Indre et le Cher** afin de relier plus efficacement nos deux chefs-lieux entre eux et avec les autres chefs-lieux régionaux et extra-régionaux : liaison vers Tours, Montluçon, Gien, Nevers.... Dans l'Indre, plus de 60 millions d'euros doivent être mobilisés au cours des 5 prochaines années en faveur du réseau routier d'intérêt régional. Le Département a proposé d'en financer 75%. Dans le Département du Cher, 100 millions d'euros seront consacrés à l'amélioration du réseau routier, financés à 85% par le seul département. Nous vous proposons de compléter ces financements qui marqueront votre attachement au Berry et à son raccordement efficace au sein de la région.

- **Le développement économique.** Vous soulignez, l'un et l'autre, le « potentiel industriel » du Berry. Nous partageons votre point de vue. La Région étant désormais chef-de-file dans ce domaine, nous vous renouvelons notre proposition de bonifier toutes les aides régionales aux entreprises en faveur des deux Départements du Berry. Dans le même ordre d'idée, nous souhaitons que soit formalisée une réelle stratégie régionale pour nos secteurs d'excellence qui sont, entre autres, la sous-traitance aéronautique, la défense, la logistique ou l'agro-alimentaire. Le Berry doit devenir leader dans chacun de ces secteurs. Il y a ici des

viviers d'emplois essentiels à notre avenir. Nous sommes prêts à organiser avec vous une grande conférence économique du Berry, pilotée par les industriels et entrepreneurs de nos Départements, pour formaliser ensemble une véritable stratégie destinée à attirer de nouveaux actifs.

- **La formation professionnelle.** Il y a dans nos deux départements des industries performantes et des entreprises très dynamiques. Or, beaucoup de dirigeants nous disent qu'ils peinent à recruter certains profils, à trouver les techniciens qui leur manquent. Nous pensons qu'il est désormais vital de formaliser une véritable stratégie des formations professionnelles – c'est une compétence régionale ! – qui corresponde aux besoins de nos territoires. Des jeunes qui partent se former ailleurs, ce sont des jeunes que nous peinerons à faire revenir dans nos départements par la suite. Dans cet esprit, nous avons proposé dès 2014 de créer, dans le Berry, un campus des métiers du numérique ainsi qu'une École d'Architecture Numérique en lien étroit avec l'INSA et l'ENSA. Nous pensons évidemment aux besoins immenses qui apparaissent dans ce secteur. Rappelons que la fibre pourrait créer, en France d'ici 2020, 10 000 emplois. D'autres secteurs sont concernés comme la sous-traitance aéronautique que nous citions précédemment. Là encore, nous pensons primordiale de nous mettre autour d'une table avec les représentants du monde économique berrichon pour relier plus efficacement l'école et l'entreprise.

- **La lutte contre la désertification médicale.** A la différence des points précédents, la Région n'est pas responsable - pas plus que les Départements d'ailleurs - de la répartition des professionnels de santé. Néanmoins, comme vous le savez, les études de médecine font partie des plus « clivées » socialement. La structure socio-professionnelle du Berry constitue un premier handicap. L'éloignement de la faculté de Tours n'encourage pas, non plus, les étudiants berrichons à s'y présenter (65% des indriens suivent leurs études de médecine à Limoges et, dans une moindre mesure, Poitiers). Afin de soutenir les familles modestes confrontées aux frais de scolarité élevés de la première année, nous invitons la région à assurer la gratuité des transports des jeunes berrichons étudiants en médecine.

Ces points, évidemment, peuvent être largement complétés. Ils témoignent de notre volonté de faire vivre le Berry et représentent des réponses concrètes au sujet que vous avez soulevés.

Permettez-nous enfin de **conclure sur un seul chiffre.** Il est évocateur du « poids » du Berry dans la dynamique régionale, sujet de vos inquiétudes. Il s'agit du Contrat de Plan Etat Région (CPER) en cours, c'est à dire le contrat financier que la Région passe avec l'Etat au profit des grands projets de son territoire.

L'engagement de la Région pour le Cher représente 3,03% des enveloppes totales, l'engagement de la Région pour l'Indre représente 2,02% du total.

Seuls 5,05 % des crédits du CPER sont donc actuellement consacrés au Berry.

C'est faire peu de cas des 540 000 habitants qui y résident et que vous souhaitez pourtant faire entendre à Orléans.

Nous attendons votre réponse avec l'espoir qu'au-delà des idées, certes généreuses, des actions concrètes soient enfin menées avec et en faveur du Berry. Dans ce combat et au service de cette grande idée vous pourrez toujours compter sur la force des berrichons qu'ils soient de l'Indre ou du Cher !

Nous vous prions de croire, Messieurs les Vice Présidents, en l'assurance de notre parfaite considération



Michel AUTISSIER
PRÉSIDENT
Conseil départemental du Cher



Serge DESCOUT
PRÉSIDENT
Conseil départemental de l'Indre